

Procès-Verbal – Séance du conseil d'établissement

Le mardi 29 janvier 2019

Présences :

Nathalie Moreau, directrice
Chantal Mercier, responsable du Service de garde
Josée Laplante, représentante des P.N.E.
Hélène Leung, représentante des parents et présidente du CÉ
Tana Banh, représentante des parents
Jonathan Ruel, représentant des parents.
Pascale Lidji, représentante des parents.
Mariana Caloca, représentante de la communauté (Toujours ensemble)

Absence :

Manon Lapierre, représentante des enseignants
Carole Parent, représentante des enseignants

1. Ouverture de la séance :

La séance s'ouvre à 18h39.

2. Question du public

Il n'y a aucune personne du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M. Ruel et adopté à l'unanimité.

(C.É Lévis-Sauvé/19-01/01)

4. Lecture et adoption du procès-verbal du dernier C.É.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Lidji et adoptée à l'unanimité avec la modification suivante :

Point 5 : Section «Correspondance» : La 2^e phrase devrait se lire comme suit : *Les membres de la fondation **vont** annuler l'inscription de la fondation au registre des entreprises.*

(C.É Lévis-Sauvé/19-01/02)

5. Suivi au procès-verbal :

M. Ruel demande à ce que les membres substitués soient invités par courriel, ce qui n'a pas été fait selon Mme Moreau. Cette dernière propose de faire l'envoi en rétroaction.

M. Ruel demande des nouvelles en lien avec la démarche de dissolution de la fondation. Mme Leung explique que l'avocat responsable de ce dossier a quitté la firme. Pour faire la dissolution, il faudrait vérifier si la firme peut trouver un autre avocat pour finaliser ce dossier. Autrement, Mme Leung propose de demander à sa nièce avocate. M. Ruel se charge d'écrire à M. Gratton pour qu'il puisse vérifier si la firme compte terminer ce dossier. Sinon, il demandera de nous envoyer les documents pour que nous puissions procéder de notre côté.

Mme Mercier demande où en est l'école avec le programme d'*Éducation à la sexualité*. Mme Moreau explique que l'école est en train de valider ce qui est fait, par qui, quand et les outils utilisés. Une fois ce répertoire réalisé, nous pourrions amorcer l'enseignement à ce niveau et informer les parents.

M. Ruel demande des nouvelles du comité pilotage pour le plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Les membres du personnel ont été consultés en janvier 2019. L'élaboration suit son cours. Il manque seulement un membre parent (voir point 15 pour la suite).

Mme Mercier demande où en est le projet de la murale de l'organisme MU. Elle est terminée (local de musique).

6. Mot de la direction d'école :

Semaine de la persévérance scolaire :
Elle se déroulera du 11 au 15 février 2019.

Prévisions budgétaires :

Mme Moreau nous explique les différentes mesures ministérielles dédiées aux écoles de même que la façon dont sont déployées les sommes. Mme Leung propose de venir signer directement à l'école dès que le document du MÉES sera disponible puisqu'il n'a pas été possible de le voir lors de la réunion. La résolution est proposée par Mme Leung et adoptée à l'unanimité.

(C.É Lévis-Sauvé/19-01/03)

Mme Julie Drouin, directrice adjointe, est actuellement en congé de maladie. Elle est remplacée par Mme Diane Leblanc, enseignante de 6^e année. Cette dernière est conséquemment remplacée également.

Activités parascolaires :

Une liste des activités pour l'hiver 2019 est présentée aux parents. S'ajoutera à cette liste la fabrication de capteurs de rêves. Des membres parents demandent à quel moment débutent les activités puisqu'ils n'ont pas reçu les informations à ce jour. Mme Moreau va vérifier.

Les activités sont ouvertes à tous les élèves (des classes régulières et adaptées), mais Mme Banh mentionne qu'il faudrait le préciser, car elle pensait que ce n'était que pour les élèves du régulier.

Une résolution est proposée par Mme Leung et suivra par courriel.

(C.É Lévis-Sauvé/19-01/04)

Inauguration de la bibliothèque :

La bibliothèque, qui a été repeinte et décorée, sera inaugurée le mardi 12 février 2019 à la mémoire de Mme Christine Goupil, orthopédagogue, qui a travaillé à l'école Lévis-Sauvé pendant de nombreuses années.

7. Mot des représentants du personnel enseignant de l'école

Les deux représentantes des enseignants sont absentes.

8. Mot de la représentante des professionnels non enseignants (P.N.E.)

Mme Laplante nous met à jour de la situation des PNE.

Psychoéducation : Mme Vanessa Isbister, psychoéducatrice, quittera pour un congé préventif le 11 février 2019. Mais Caroline Lalande-Charlebois, psychoéducatrice, sera de retour de son congé de maternité le 18 février 2019. Il n'y aura donc relativement pas d'impact sur les services aux élèves.

Psychologie : La conseillère en rééducation qui devait entrer en fonction n'est finalement pas venue. Par contre, il y a une possibilité d'ajout de 2 ou 2.5 jours en psychologie, mais à confirmer (stagiaire? psychologue? conseillère?)

Ergothérapie : Mme Julie Dubé, ergothérapeute (1 jour/semaine) a fait une présentation très intéressante à tous les intervenants de l'école. Elle proposait plusieurs avenues afin de maximiser le niveau d'éveil/vigilance des élèves en variant : l'éclairage/ nos déplacements/ l'intensité de nos voix. Également, en faisant des exercices physiques même en restant assis sur nos chaises; en ajoutant des arômes dans les classes; en limitant les informations sur les murs de classe; etc.

Orthophonie : Pas de changement (orthophoniste à 5 jours et agente de langage 2 jours/semaine).

9. Mot de la représentante du service de garde (SDG)

Information transmises par Mme Mercier.

Retour sur le dodo à l'école qui s'est tenu le 21 décembre :

Événement grandement apprécié par les enfants et le personnel. Tous ont pu se côtoyer dans un contexte autre que le travail.

Reprise des activités « on s'active » et « on s'éclate » au cours de la semaine du 28 janvier 2019 :

Grande participation des enfants. Les activités offertes sont : cheerleading, photos-roman, improvisation, soccer, hockey cosom, patinage à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge et plus encore.

Le service de garde a obtenu une bourse de la Fondation des Canadiens au montant de 3000\$ pour l'achat de patins, bâtons hockey et casques. Merci à madame Marie-Pier pour l'initiative. Le matériel restera à l'école ainsi, tous les enfants de Lévis-Sauvé pourront en profiter.

Présentation aux membres du CÉ de l'Hebdo SDG :

Feuillet informatif distribué au personnel de l'école pour une plus grande visibilité de toutes les activités qui se font au SDG. Parution : bi mensuelle.

10. Mot de la déléguée au comité régional des parents du regroupement sud (CRPRS) :

Informations transmises par Mme Banh :

Rappel de la conférence sur l'anxiété des adolescents, le 7 février à 19 h à l'école du Petit Collège à Lasalle.

Prochaine conférence, les détails sont à venir : Usage du dialogue authentique pour cultiver la confiance et connexion.

Suite à l'incident à l'école du Découvreur à Lasalle, la CSMB a décidé d'installer prochainement, dans toutes les écoles, des détecteurs de monoxyde de carbone qui seront liés à la centrale. Mme Moreau nous informe que cela est déjà fait à notre établissement.

Les mesures ministérielles qui sont dédiées aux écoles : le CÉ doit faire une résolution afin de confirmer la réception avant le 1 février 2019.

Pour les critères de l'inscription : la fratrie a été acceptée par la commission.

École Secondaire Monseigneur Richard : expo Sciences (courriel déjà envoyé par Lévis-Sauvé).

Il va y avoir une soirée pour les bénévoles. Les écoles vont recevoir les cartes d'invitation. C'est l'école qui va les choisir. La date est à confirmer.

11. Mot du comité central de parents (CCP)

Informations transmises par Mme Leung.

Restructuration des comités de parents : L'an prochain, les CRP (Comités Régionaux des Parents) n'existeront plus. Il y aura un seul comité de parents pour toute la CS. Le processus se fera en plusieurs étapes :

- Présentation de la nouvelle structure dans les CRP et CCSEHDAA.
- Sondage auprès des membres du CRP et du CCSEHDAA. Le sondage portera sur la nouvelle structure de gouvernance et il sera transmis aux délégués qui doivent l'acheminer et prendre l'opinion des autres parents membres du CÉ.
- Analyse des commentaires et résultats.
- Présentation aux membres du CCP et résolution à acheminer au conseil des commissaires.

12. Mot du comité consultatif des services aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA)

Informations transmises par Mme Leung

12.1) La mesure 30810 (2 volets)

- Mesure qui vient du ministère et qui est octroyée à la CS.
- 70% du budget doit être octroyé aux élèves ayant un code de difficultés et le reste va aux autres élèves.
- Plus de 300 000\$ de budget (cela comprend les renouvellements, les remplacements, les réparations et l'entretien des portables...).
- Cette année, il y a eu peu de demandes refusées.
- Pour y avoir droit, il faut que cela soit inscrit sur le Plan d'intervention de l'élève et non seulement avoir un diagnostic.
- Les demandes se font vers la fin septembre et début octobre.

Volet 1 (environ 40 000\$)

- Matériel adapté et il faut que le matériel puisse se déplacer.
Quelques exemples: besoin d'un mobilier particulier: un élève avec un handicap qui a besoin d'une chaise spéciale, un élève de petite taille qui a besoin d'un banc.

Volet 2 (260 000\$), volet lié aux difficultés d'apprentissage.

- Équipe-école doit entraîner l'élève afin de valider si l'outil technologique aide l'élève. Il faut donc en faire l'essai et l'inscrire dans le PI. Les interventions doivent être ciblées et répétitives. Il faut que l'élève ait une difficulté qui perdure dans le temps et non une difficulté ponctuelle.
- Le Service éducatif a distribué un outil *pense-bête* pour les écoles. Ex. situation d'un élève qui change d'école.
- Si l'élève change d'école pour une autre école publique, l'élève garde son portable, car il y a une entente entre les CS. Par contre, ce n'est pas le cas pour le départ au privé.
- L'élève peut aussi garder son portable s'il va au secondaire au public.

- L'ordre de priorité pour les allocations des outils technologiques :

- 1) 6 mois d'entraînement;
 - 2) Est-ce que cela aide les élèves?
 - 3) Est-ce que cela a démontré l'autonomie de l'élève?
 - 4) Est-ce que l'élève a un code (entre 23 et 99, codes)?
 - 5) Est-ce que l'élève en 6e va aller au privé, donc il n'aura pas accès à l'ordinateur.
- Le nombre de demandes cette année (2018-2019) :
 - Il y a eu 450 demandes et 362 portables octroyés.
 - De plus, il y a 255 portables distribués dans les points de service et qui ont été offerts par le service informatique et qui ne font pas partie des 362 portables. Ces portables permettent aux écoles de les utiliser pour faire l'entraînement aux élèves.

12.2) Plan d'Intervention (PI)

- Voici le nombre de PI en moyenne dans les écoles: 13.5% au primaire et 27.9 % au secondaire. Il y a donc une augmentation au secondaire, car les élèves du privé reviennent vers le public.
- Le PI est important pour l'octroi du budget par le MÉES. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'on a un diagnostic qu'on peut avoir automatiquement un code du ministère. Il faut prouver que l'élève a vraiment besoin d'aide.
- Cette année, le MÉES a reculé de 7-8 ans en arrière pour la validation. Les codes 12 et 14 (trace sociale au dossier, connu des services sociaux, difficultés d'adaptation et grave comportements) ont été retirés.
- Codes de difficultés selon le diagnostic des élèves :
 - 453 au primaire versus 305 au secondaire pour le code 50 (Trouble du spectre de l'autisme).
 - Seuls les codes entre 23 et 99 sont reconnus par le MÉES.
 - Il y aussi des codes temporaires attribués par la CS:
 - Code 98 (élève handicapé au sens de la loi sur les personnes handicapées, mais sans code ministériel et ne fréquente pas une école défavorisée): 4 ans et 18 à 21 ans.
 - Code 99 (avant confirmation du handicap) : 5 ans à 17 ans.

13. Mot du comité de la communauté :

Informations transmises par Mme Caloca.

Dégât d'eau :

Il y a eu un important dégât d'eau à l'organisme *Toujours ensemble*. Conséquemment, les dîners offerts aux élèves se font maintenant dans les écoles concernées. Les projets particuliers sont maintenus (ex. : l'aide aux devoirs au Centre Coutu sur la 2^e avenue; voyage à Vancouver cet été), mais le programme Parcours est suspendu le temps de trouver un nouveau local.

Persévérance scolaire :

Toujours Ensemble est impliqué dans la persévérance scolaire depuis plus d'une quinzaine d'années. Nous avons été invités par la mairie de Verdun afin de souligner le parcours persévérant de certains de nos jeunes. Pour le programme *Sac à dos*, nous avons choisi Mélina Diaz Marquez, élève de 6^e année de Lévis Sauvé. Elle viendra signer le livre d'or de la ville mardi 5 février.

Revue radiophonique : Les élèves de *Sac à dos* réaliseront une revue radiophonique pendant le mois de février.

14. Mot du membre de l'OPP :

Informations transmises par Mme Lidji.

État de compte :

L'argent attribué pour plusieurs projets d'enseignants n'a pas encore été dépensé (2900\$).

Prochaine activité :

Soirée de jeux de société : le 22 février de 18h à 19h30. Les parents de l'OPP et les élèves qui le souhaitent apporteront des jeux de société. Des parents bénévoles seront requis pour superviser les jeux. Café, chocolat chaud, popcorn seront offerts.

Résolution proposée par Mme Lidji et adoptée à l'unanimité.

(C.É Lévis-Sauvé/19-01/05)

Projets d'achats:

Demande au conseil d'établissement d'autoriser l'achat d'un percolateur de 60 tasses pour le chocolat chaud (115\$ + taxes) et d'un projecteur pour les soirées cinéma de l'OPP (698\$ + taxes). Le matériel de l'OPP serait conservé à l'école.

Résolution proposée par Mme Laplante et adoptée à l'unanimité.

(C.É Lévis-Sauvé/19-01/06)

Consultation de l'OPP sur le choix du photographe scolaire:

Les parents consultés souhaitent un changement de photographe. Ils privilégient les photos avec lumière naturelle et cadre naturel (ex: dans la cour) si possible. En 2e choix, les photos sur fond blanc seraient appréciées.

2e vague de projets financés:

Nouveauté, les projets venant du personnel du service de garde sont également fortement encouragés, en plus des projets des enseignants. Il faut remplir le formulaire et le retourner par courriel.

15. Questions diverses

Comité de pilotage PEVR : Un parent est recherché pour faire partie du comité. Les membres conviennent qu'on sollicitera la participation d'un parent substitut. Si cela n'est pas possible, un membre parent du CÉ s'offrira (Mme Lidji, M. Ruel ou Mme Banh).

La séance est levée à 20h46.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 26 mars 2019 à 18h30.

Josée Laplante, secrétaire de la réunion.